



## Pret immobilier accorde le 2 nov 2009

-----  
Par manuela

Bonjour, mon pret immobilier a ete accepte et signe par la banque ,moi et ma femme le 2nov 2009, je doit signer la vente definitive le 29 janvier 2010 mais la banque ne veut plus envoyer le cheque au notaire  
le credit auras 4 mois le 2 fevrier 2010  
entre temps j ai attrape un pneumocoque la banque est au courant  
et on c est marier le 7 novembre 2009  
la banque a t elle le droit de s imposer a la vente le 29 janvier 2010 ?  
MERCI